

Présents :

Enseignants : Mmes Guilbaud, Wahbi, et M Bourghelle  
FCPE : Mme Gauvard  
PEEP : Mme Gosset  
Représentante mairie : absente

## 1. Fonctionnement de l'école

Le Procès-Verbal du conseil d'école précédent est adopté.

### Ecole élémentaire Félix Toussaint

Christophe Bourghelle  
Directeur de l'école  
Allée Félix Toussaint  
78800 HOUILLES

Téléphone - Fax  
01-30-86-33-93  
Mail :  
[0780889@ac-versailles.fr](mailto:0780889@ac-versailles.fr)

## 2. Restauration scolaire et hygiène

### Déroulement des temps périscolaires :

La mairie n'étant pas représentée, nous n'avons pas d'information.

### Fonctionnement scolaire lié à la reprise:

La reprise des cours a eu lieu le 11 mai dernier pour les enseignants et le 12 mai pour les élèves. Compte tenu du protocole sanitaire strict et contraignant, cette reprise s'est faite de manière progressive. En effet, l'équipe enseignante a suivi les directives ministérielles en accueillant prioritairement,

-les enfants des personnels nécessaires à la reprise (personnels de santé, des services funéraires, police...) c'est à dire les priorités 1 et 2

-mais également des élèves en situation sociale ou scolaire difficile et/ou en situation de handicap c'est à dire les priorités 3 et 4

Aussi, 5 groupes ont été créés et 51 élèves étaient attendus (environ 10 élèves par groupe), or ce sont 42 élèves qui se sont présentés, certains parents prioritaires ayant finalement décidé de ne pas remettre leur enfant.

Il y avait un groupe par niveau, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et les 13 enseignants ont assuré à la fois le présentiel et le distanciel sur la base de 2 jours en présentiel, 2 en distanciel sauf M.Bourghelle qui n'avait pas de groupe afin d'assurer pleinement la direction et qui était en présentiel 4 jours par semaine, le distanciel étant assuré par Mme Goret pour sa classe.

Comme prévu, depuis le 1<sup>er</sup> juin, et à la suite d'un courrier transmis aux familles un groupe de plus a été « ouvert » en accord avec l'Inspection de l'Education Nationale. La capacité des groupes a, elle aussi, été augmentée (entre 13 et 15). Ce sont les CP qui ont été privilégiés car 3 classes étaient accueillies sur 1 seul groupe. M.Bourghelle a ainsi repris un groupe de sa classe le lundi et un groupe de prioritaires le mardi. Il continue à assurer la direction le jeudi et le vendredi.

Nombre d'élèves prioritaires accueillis tous les jours (uniquement les priorités 1 et 2) : 36

Nombre d'enfants non prioritaires qui seront accueillis, sur demande des familles, jusqu'à la fin de l'année : 177

Nombre d'enfants qui ne reviendront pas du tout car les familles ne le souhaitent pas : 67

213 élèves sur les 280 étaient censés être accueillis jusqu'à la fin de l'année.

80 élèves environ sont accueillis chaque jour, en effet on constate que malgré une demande parfois pressante de certaines familles, les élèves ne se présentent pas toujours. Il y a environ 1 à 4 élèves par groupe et par jour qui ne se présentent pas et sans forcément donner d'explication.

Or, malgré un protocole sanitaire inchangé, à partir de lundi 15 juin, les enseignants, reprendront 4 jours par semaine en présentiel. Les groupes seront entre 12 et 15 élèves. Un nouveau planning va donc être établi d'ici le vendredi 12 juin. Aussi, les familles seront prévenues dès que possible.

### 3. Vie scolaire

#### **Bilan RASED :**

(composé de Mme Besson, Mme Leboutais et Mme Pouliez)

Mme Besson (aide pédagogique) indique avoir suivi 6 élèves de CE1 et 5 en CP sur l'école, à raison de deux fois par semaine, sur du renforcement en lecture (décodage, compréhension).

Pendant le confinement, le RASED a participé à l'accueil des élèves dans les pôles scolarisation pour les enfants du personnel hospitalier. En parallèle, des interventions ont été mises en place auprès des familles ne pouvant suivre l'enseignement à distance (textes adaptés pour les enfants ayant des difficultés en lecture, lecture par téléphone, aide à l'obtention de tablettes numériques prêtées par le secours populaire...)

Depuis le déconfinement, le RASED travaille à la fois en distanciel et présentiel pour les enfants suivis.

Mme Leboutais a participé à l'aide relationnelle, pendant et après le confinement. Mme Pouliez (psychologue scolaire) n'a pas pu faire passer tous les bilans prévus, le protocole sanitaire à respecter ne permettant pas les manipulations de matériel, la lecture sur les lèvres lors que la passation de consignes...

#### **Entrée en 6ème :**

La procédure habituelle (volet 1 et volet 2) a été faite par mail avec les familles. Ces dernières ont été informées par mail des modalités d'inscription au collège Maupassant. Nous n'avons pas encore les informations pour le collège Lamartine.

Nombre d'élèves prévu pour Lamartine : 17

Nombre d'élèves prévu pour Maupassant : 24

Nombre d'élèves prévu pour Les Amandiers : 1

Nombre d'élèves qui ne vont pas dans un collège public du département : 8

Nombre d'élèves qui demandent une dérogation 4 (3 vers Maupassant et 1 vers Les Amandiers)

#### **Entrée au CP:**

Suite à la crise sanitaire liée au COVID M.Bourghelle a été obligé de procéder aux inscriptions au CP à distance. Un premier courrier a été envoyé par mail aux familles, afin de leur préciser les modalités d'inscription, des entretiens téléphoniques avec les familles qui le souhaitaient ont été réalisés.

59 inscriptions en CP ont été faites et 10 demandes de dérogations pour l'école Toussaint étaient recensées à la commission de dérogation du mardi 9 juin. 7 ont a priori été acceptées.

Des rencontres entre les enseignants de CP et de Grande Section sont prévues. Par

rencontre, les visites des élèves ainsi que la réunion de rentrée à destination des parents ne seront pas possibles cette année.

Aussi la municipalité a décidé de réaliser un petit film de chaque école afin permettre une visite virtuelle. L'école travaille sur un document à transmettre aux familles.

### **Rentrée scolaire 2020:**

L'an prochain la structure devrait être la suivante :

2 CP, 1 CP/CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2

Les enseignants présents l'an prochain : Mme Bannier, Mme Guilbaud, M.Bourghelle, Mme Déat, Mme Rossi, M.Lavidale, M.Moine, Mme Clapier, Mme Wahbi

Départ des enseignants : Mme Léaument quitte l'école et part dans une autre académie, Mmes Schlicklin et Descorps s'en vont également car elles étaient présentes seulement pour cette année, le remplacement assuré par Mme Lebreton prend fin et Mme Goret complément de service de M.Bourghelle quitte également l'école.

### **OCCE :**

Actuellement il y a 9357,44€ euros sur le compte.

Le souci est la classe découverte. En effet, 10565,80€ euros avaient été versés en acompte or, l'organisme de classe découverte « Côtés découvertes » va garder 5247,90€ soit un tiers du coût total du séjour.

Un dossier d'indemnisation a été déposé auprès de la MAE, assureur de l'OCCE afin d'obtenir un dédommagement sur cette somme « perdue » par l'école.

Néanmoins, toutes les familles seront remboursées sur la totalité des sommes qu'elles ont versées. La coopérative de l'école prenant en charge la différence en attendant une éventuelle indemnisation.

Mme Wahbi secrétaire de séance

M Bourghelle président de séance